

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

SEANCE DU JEUDI 7 AVRIL 2016

--- o O o ---

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 31/03/16 s'est réuni le jeudi 7 avril 2016, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Gérard MILLET, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Louis VOGEL, **Maire**

Monsieur Gérard MILLET, Madame Marie-Hélène GRANGE, Monsieur Kadir MEBAREK, Madame Patricia ASTRUC-GAVALDA, Monsieur Noël BOURSIN, Madame Renée WOJEIK, Monsieur Romaric MOYON, Madame Brigitte TIXIER, Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ, Madame Ségolène DURAND, Monsieur Anthony LEMOND, **Adjoints**

Monsieur Xavier LUCIANI, Monsieur Jean-Claude COULLEAU, Madame Josette CHABANE, Monsieur Gérard PILLET, Madame Marie-Rose RAVIER, Madame Amélia FERREIRA DE CARVALHO, Monsieur Henri MELLIER, Madame Andrianasolo RAKOTOMANANA, Madame Jocelyne LANGMANN, Madame Catherine STENTELAIRE, Monsieur Mourad SALAH, Madame Corinne AUBANEL, Monsieur Mohamed MOKEDDEM, Madame Chrystelle MAROSZ, Madame Valérie VERNIN, Madame Alexandra DUVERNE, Monsieur Claude BOURQUARD, Monsieur Thierry BRISSON, Monsieur Baytir THIAW, Monsieur François KALFON, Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO, Madame Djamila SMAALI PAILLE, Madame Farida ATIGUI, Monsieur Thomas GUYARD, Madame Marine GAIGNARD, **Conseillers Municipaux**

ABSENTS NON EXCUSES :

ABSENTS REPRESENTES :

Monsieur Mohammed HADBI a donné pouvoir à Monsieur Mourad SALAH, Monsieur Christian CLAUSE a donné pouvoir à Monsieur Gérard MILLET

SECRETARE :

Madame Alexandra DUVERNE

DISCOURS DE Monsieur Gérard MILLET

« Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,
Monsieur le Sous-préfet à la Ville,
Madame la Sénatrice,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux et Régionaux,
Mesdames et Messieurs les Maires des communes voisines,
Mesdames et Messieurs Elus des communes de la Communauté d'Agglomération,
Chers Collègues Conseillers Municipaux de Melun,
Mesdames,
Messieurs,

Il me revient donc d'ouvrir cette séance.

Je voudrais juste dire quelques mots car, dans le bilan d'un Maire, on cite toujours un certain nombre de réalisations mais il est bien évident que ces réalisations n'ont été possibles qu'avec un travail d'équipe.

Travail d'équipe avec les Parlementaires, avec le Conseil Départemental, le Conseil Régional. Travail d'équipe au sein du Conseil Municipal. Travail d'équipe également avec l'ensemble des personnels de la Ville de Melun.

Un Maire qui ne pratiquerait pas ce travail d'équipe avec l'ensemble de ceux qui concourent à la vie de la Commune, quel que soit l'échelon, aurait bien du mal à réaliser quoi que ce soit.

Je souhaiterais donc dire « merci » à tous ceux qui m'ont aidé et qui ont aidé la Ville de Melun car je crois que lorsqu'on est Maire, on est là pour servir sa ville et servir les habitants et sans le concours de toutes les forces vives qui participent à l'élaboration de nos projets, il n'y a pas de réussite possible.

Ainsi donc, un grand merci à tous ceux qui ont apporté leur pierre pour les différentes réalisations qui ont pu se faire au cours de ce mandat et des précédents. J'y associe, bien entendu, les anciens élus et, en particulier, Jacques MARINELLI qui est présent ce soir et nous fait l'amitié de sa présence ainsi qu'un certain nombre d'ancien-nes Adjointes et Adjoints des mandats précédents qui ont, eux aussi, très largement concouru à la vie melunaise et aux progrès qui ont été réalisés pour le bien-être des melunais.

Encore une fois, merci à tous.»

1 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DESIGNE Madame Alexandra DUVERNE en qualité de Secrétaire de Séance.

Monsieur Thomas GUYARD souhaite entendre les professions de foi des candidats avant l'élection.

Monsieur VOGEL indique qu'il fera son discours après l'élection.

***Discours de Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO
pour le Groupe « Bien vivre à Melun »***

« Chères-Chers collègues, Conseillères et Conseillers Municipaux.

J'ai l'honneur de me présenter devant vous à la candidature de Maire de notre ville. Nous restons convaincus que le projet de la liste écologiste et citoyenne « *Bien Vivre à Melun* » que nous avons porté en 2014 est le seul capable de répondre aux nombreuses attentes de nos concitoyennes et concitoyens et aux enjeux que doit affronter notre ville.

Depuis plusieurs mois maintenant que notre Conseil Municipal siège et délibère sur les affaires de notre ville Monsieur Claude BOURQUARD et moi-même, souvent soutenus par l'ensemble de l'Opposition, avons, avec un réel sens des responsabilités, présenté plusieurs vœux, défendu plusieurs amendements, porté d'innombrables arguments au débat pour essayer d'infléchir la politique dessinée par la Majorité.

Malheureusement, nous n'avons pas réussi à modifier l'orientation fondamentalement néolibérale et conservatrice de la politique menée. Cette politique idéologique est un échec et force est de constater que l'administration communale de droite depuis des dizaines d'années n'a pas réussi à préserver les citoyennes et les citoyens melunais des effets catastrophiques de la récession économique et des politiques de rigueur.

Et pourtant, il est parfaitement possible de faire autrement et le projet que nous portons en constitue la preuve irréfutable.

Il est urgent de redonner du dynamisme économique à notre Ville et dans une situation contrainte budgétairement cela ne peut passer que par l'inventivité et l'innovation. Nous développerons plusieurs projets qui en plus d'améliorer la qualité de vie des melunaises et des melunais augmenteront nos ressources et par voie de conséquence, nos capacités d'investissement. Des choix qui, pour les grands projets structurants, nous amèneront à consulter les habitantes et les habitants de notre Ville. Parce que nous croyons en l'intelligence collective et en la force d'une ville qui s'appuie sur une démocratie locale vivante. L'affectation de nos moyens financiers sera proportionnée à leur impact réel sur la qualité de vie des habitantes et des habitants.

Alors, plutôt que de vendre le moindre cm² d'espace disponible dans notre Ville à des promoteurs immobiliers, afin de renflouer des caisses vidées par une gestion périlleuse, dans une espèce de fuite en avant qui s'apparente à vouloir remplir le tonneau des danaïdes, nous développerons l'agriculture urbaine et de proximité. Nous encouragerons partout où c'est possible l'installation de jeunes agriculteurs et le développement d'AMAP. Nous leur garantirons des débouchés dans nos restaurants scolaires en reprenant leur gestion en Régie Publique.

En contrepartie, ces activités nouvelles augmenteront l'assiette fiscale de notre Ville, garantiront aux enfants de la Ville une alimentation de qualité sans chimie et permettra à de nombreuses melunaises et de nombreux melunais d'avoir accès à des fruits et des légumes biologiques à des prix raisonnables.

La Ville que nous voulons est une ville innovante où les déchets seraient transformés en ressources, à l'instar de ce qui se fait déjà dans plusieurs villes d'Europe et des Etats-Unis. Nous mettrons en place un plan « zéro déchet » susceptible, si on en croit ce qui se passe ailleurs, de créer plusieurs dizaines d'emplois, des revenus nouveaux pour notre Ville et nous favoriserons l'implantation d'entreprises innovantes, comme la fabrication de bioplastique qui nécessite d'avoir accès à des biodéchets compostables.

Nous investirons dans la rénovation thermique du patrimoine immobilier de notre Ville afin de créer des opportunités nouvelles pour les entrepreneurs du bâtiment tout en nous permettant à terme de dégager d'importantes économies de fonctionnement qui pourraient être réinvesties ailleurs.

Nous nous attaquerons au fléau que représente l'augmentation constante de la circulation automobile. Un fléau pour notre santé à toutes et à tous et qui rend la Ville dangereuse, en particulier pour nos jeunes, nos personnes âgées et nos concitoyennes et concitoyens handicapés. Rien ne coûte moins cher à une ville que de développer un réseau cyclable et des espaces dédiés à la marche à pied qui changent du tout au tout son atmosphère. Aujourd'hui, dans de nombreuses villes d'Europe, 30% des déplacements se font en vélo, l'encouragement à la marche et la construction de voies réservées pour les bus afin d'encourager les déplacements en transports en commun viendront compléter le dispositif. Tout le monde s'accorde à dire que non seulement nous vivons mieux dans des villes qui mettent en place une vraie politique favorable aux mobilités douces mais nous sommes en meilleure santé et les rapports sociaux sont vivifiés.

Le Melun que nous voulons ne bradera pas sa place Praslin à une multinationale vendeuse de places de parking ou à des promoteurs immobiliers. Au contraire, nous en ferons un des centres névralgiques de la Ville, une belle place publique ouverte sur les bords de Seine, bordée de cafés, de commerces de proximité, une place accueillante pour les étudiantes et étudiants de l'Université qui sont déjà là et celles et ceux que nous nous apprêtons à recevoir. Une place où les melunaises et les melunais pourraient flâner, se croiser, parler, les enfants jouer ; bref, une place où nous pourrions profiter de notre Ville.

Nous construirons une véritable Régie Publique de l'Eau. Il est inadmissible que nous permettions à une des plus grandes multinationales de l'eau, dont les bénéfices ont bondi de 50 % en 2014, passant à 151 millions d'euros contre 1 million d'euros sur la même période l'an dernier et qui verse à ses actionnaires des dividendes qui augmentent de 10% par an. L'eau est un bien commun, nous devons préserver cette ressource indispensable à nos vies et faire en sorte qu'elle soit accessible à toutes et à tous.

Car la ville que nous voulons est une ville solidaire où le prix de l'ensemble des Services Municipaux sera calculé en fonction du quotient familial, de façon à permettre à toutes les melunaises et à tous les melunais d'avoir accès à tous les services.

L'éducation et la culture seront également des axes centraux de notre politique, en plus de permettre l'implantation sur notre Ville d'une école innovante sur le plan pédagogique, en partenariat avec l'Education Nationale, de soutenir avec opiniâtreté le travail de nos

professeur-e-s des écoles et de nos Directrices et Directeurs d'école, nous impulserons un festival des arts de rue et confierons la gestion du cinéma de notre Ville, aujourd'hui remunicipalisé, à une association à but non lucratif qui développera une politique ambitieuse d'accès et d'éducation au cinéma.

Bref, nous transformerons Melun en une ville, bien différente du Melun actuel, avant tout organisée pour favoriser la qualité de vie de toutes ses habitantes et de tous ses habitants : un environnement sans pollutions, une alimentation saine, des transports fréquents et rapides, des espaces urbains à vivre, des Services Publics de qualité et accessibles à tous.

Dès maintenant nous devons engager Melun dans la transition écologique et sociale, dans la réappropriation des biens communs par les citoyennes et les citoyens et la promotion d'une citoyenneté active de chacun quels que soient ses origines et son statut.

Je vous remercie. »

***Discours de Monsieur François KALFON
pour le Groupe « Nouveau Souffle pour Melun »***

« Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires qui nous avez fait l'amitié d'être là ; amitié qui souligne le statut de Ville Préfecture,

Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine et Marne,

Mes chères-chers collègues,

Mesdames et Messieurs des Services présents,

Mesdames et Messieurs représentants des associations,

Melunaises et melunais qui êtes venus si nombreux,

Je voulais d'abord avec vous et au-delà des clivages politiques, puisque cela n'a pas été fait mais sans doute cela sera le cas lors du discours de Monsieur Louis VOGEL - si la confiance du Conseil Municipal lui est accordée - je voulais saluer Monsieur Gérard MILLET, qui va rester parmi nous, puisque la presse l'a annoncé.

Je voulais saluer le Maire qu'il a été. Au-delà des clivages politiques et dans la tradition républicaine qui est la nôtre, il faut pointer ce qu'il a incarné et qui, au-delà de sa personne, a porté cette ville, dire quelques éléments du portrait qu'il brosse de lui-même dans une interview et auxquels on ne peut qu'adhérer.

A la fois natif de Melun, attaché indéfectiblement à la Ville, comme j'ai eu l'occasion de le voir lors d'un discours où vous évoquiez la période de l'Occupation avec la grande émotion de celui qui a vécu cette période, qui a été un moment tragique pour la Ville Préfecture ; dans des conditions de libération qui ont été coûteuses, à la fois pour le bâti mais aussi pour les vies humaines. Vous l'évoquiez comme étant à la fois l'édile et la mémoire vivante de cette Ville. Je tenais par cette anecdote à signaler à quel point, pour nous, il y a bien sûr les élections, les alternances sont importantes, il y a le contrôle démocratique, il y a parfois la rudesse du débat - notre Conseil connaît cela - mais il y a aussi le rôle qui nous est confié quand la République vacille, celui de tenir la démocratie de représentation, celui de tenir collectivement notre rang et, assurément, bien au-delà de ce mandat.

J'associe par là même ceux qui ont assuré la Majorité et l'Opposition dans le cadre des mandats précédents, Monsieur Jacques MARINELLI est là également, il y a une continuité incarnée, vous l'avez incarné à la fois avec vos convictions, vous ne transigez pas là-dessus, vous avez un engagement politique et à la fois, quand même au-delà des étiquettes politiques.

Certains s'en souviennent sans doute dans d'autres mandats, vous avez su ouvrir grand vos bras à des personnes qui pourtant n'ont pas été élues sur votre liste. Sans doute même autour de cette table, certains savent ce que j'évoque en disant cela.

Dans ce moment solennel et fortement symbolique, je tenais à passer ce message qui, rassurez-vous ou inquiétez-vous, ne va pas pour autant résoudre les points d'opposition qui sont les nôtres. Beaucoup de points énoncés par Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO nous sont communs, puisque nous avons fait liste commune au 2^{ème} tour.

Ainsi, quel est le sens de ma candidature ? De démontrer que la démocratie se fait dans l'équilibre et que, parfois même, il y a des points de convergence possibles et dans l'exigence qui va venir et qui me conduit à votre candidature, Louis VOGEL.

Une candidature qui ne prend pas les melunais en traître, contrairement à d'autres engagements - laissons la polémique de côté sur la question fiscale, puisque vous l'aviez annoncé en ticket -, mais qui, pour nous, doit incarner la continuité - ou alors on ne comprendrait pas que vous ayez fait ticket commun -, mais également, nous le souhaitons, incarner une certaine forme de rupture.

La rupture, je la dis sur plusieurs plans.

Le décrochage social de Melun qui est avéré et qui parfois nous fait dire qu'il faudrait que le blason de la Ville Préfecture soit redoré. Que le bien-vivre à Melun puisse être garanti. Or, aujourd'hui, ce n'est pas forcément le cas.

Le bien-vivre à Melun, c'est un cadre de vie et donc la rupture avec le « tout voiture » et c'est aussi, je le dis avec une grande force et beaucoup de solennité, c'est d'en finir avec la césure avec ce que l'on appelle parfois « les Hauts de Melun », c'est-à-dire les quartiers nord, le centre et le sud de Melun. Melun n'est pas deux villes mais bien une seule ville. Il y a encore beaucoup de travail pour retisser le lien social dans la ville car les facteurs de ruptures sociales, de ruptures identitaires, de ruptures sécuritaires sont préoccupants. Nous nous étions associés à plusieurs reprises afin de faire nombre de demandes à l'Etat à ce sujet.

Enfin, une attente très forte que nous avons formulée lors de la campagne électorale : la dette. Cette dernière n'a pas été de +115 % mais - chiffres actualisés du Compte Administratif 2015 -, de + 137 % en 15 ans. Nous sommes dans une situation qui fait de notre Ville Préfecture, une ville qui souffre puisqu'elle est, malheureusement, en tête des villes les plus endettées, qu'elle a pourtant des Services Publics qui ne cessent d'augmenter et une fiscalité qui augmente d'année en année.

Sur ce dernier point, je m'adresse à vous, Monsieur Louis VOGEL, ou Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine : une année, c'est la pause fiscale à Melun et les augmentations d'impôt à la CAMVS. D'une certaine manière, demain, nous

aurons en une même personne qui cumulera les deux responsabilités, à la fois le Président de la CAMVS et le Maire de Melun. L'an dernier, ce sont les impôts de Melun qui augmentaient alors que les dotations de l'Etat ont, elles, été augmentées et c'est la CAMVS qui a été stable.

Vous l'aviez annoncé mais le fait de ne même pas faire de discours de candidature crédite tout de même l'idée d'un « petit arrangement entre amis ». Le minimum, lorsque l'on est candidat, pour respecter les formes, ce n'est pas de considérer que l'on est élu par avance et que les jeux sont faits, par respect pour ceux qui sont là, c'est de faire comme Madame MONVILLE DE CECCO ou moi-même, un discours de candidature.

Enfin, dernière chose avant de terminer, je vous pose une question d'ordre plus personnel, Monsieur VOGEL.

Vous avez donné une interview au quotidien « L'Opinion » qui indique que vous visez « *les plus hautes responsabilités* » - mais peut-on le reprocher à un homme politique ? - en situant votre ambition comme Garde des Sceaux à l'horizon de l'alternance en 2017. Vous indiquez que « *pour cela, il faut commencer à la base* » ; la « *base* » étant conçue comme étant notre Ville et notre territoire.

Je ne voudrais pas que la « base » serve de marchepied, ce serait quelque chose de discourtois.

Puisque j'ai signalé dans mon intervention un hommage non feint à la fois pour l'engagement clair de Monsieur Gérard MILLET politiquement mais aussi le fait qu'il place Melun au-dessus de ses engagements, je vous demande s'il s'agit bien d'un « marchepied » ? Et puisque vous faites preuve d'une grande transparence, êtes-vous en capacité de vous libérer de vos parrains en politique, j'ai nommé puisque vous l'avez fait vous-même, Monsieur Jean-François COPPE (ce dernier au terme d'une conversation amicale vous a conseillé de venir vous implanter dans la ville de Melun) et de Monsieur Nicolas SARKOZY. Tout ceci, je le lis dans la presse où vous les citez vous-même. Mais peut-être la presse se trompe-t-elle ?

Au-delà de la presse et des citations de presse, cela a pour moi quelque chose de plus solennel. En effet, Melun a son destin mais Melun ne voudrait pas avoir ni un Maire qui regarderait déjà ailleurs au moment même où il est nommé, qui a un cumul de responsabilités, et qui assumerait une sorte de tutelle politique partisane. Il est important pour nous, au moment où nous allons vous confier, potentiellement, la responsabilité de la Ville de Melun, de savoir quelles sont vos tutelles, quels sont vos parrains en politique ?

Quant à nous, nous assumons comme nous l'avons décrit, les enjeux qui sont les nôtres, un destin pour Melun qui se fasse en direction des melunais, avec la question de retisser les liens au nord et au sud de la ville, avec la question du redressement des finances de la Ville, la question du pouvoir d'achat et, puisque vous êtes Président de la CAMVS et, potentiellement Maire de Melun, la capacité de reprendre en Gestion Publique le Service Public de l'Eau au niveau intercommunal, pour sortir de cette terrible exception melunaise supplémentaire qui nous donne un coût d'eau le plus élevé possible.

J'imagine par votre discours que vous nous apporterez des réponses. Nous serons très vigilants au-delà de votre discours, y compris dans la nature - puisqu'il n'y a pas qu'une élection mais plusieurs aujourd'hui - du remaniement de l'Equipe Municipale que vous avez

prévu, au regard de l'affirmation d'un certain nombre de compétences.

J'ai déjà compris, puisque nous avons déjà eu des informations, que Monsieur Gérard MILLET serait en charge de l'urbanisme. Nous saurons très rapidement si nous sommes dans la continuité totale ou si nous avons un « gouvernement VOGEL » qui serait un « Cap 2020 - 2 » et qui permettrait de retisser un certain nombre d'erreurs qui ont été commises.

Je vous remercie de m'avoir écouté, en espérant être dans la tonalité qui est la nôtre depuis le début de ce mandat.

Comptez sur notre vigilance, Monsieur VOGEL, elle sera collectivement et individuellement stimulante mais nous n'y manquerons pas. »

2 - ELECTION DU MAIRE

Le Conseil Municipal procède à l'élection du Maire :

- Nombre de bulletins : 39
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 39
- Majorité absolue : 20

Ont obtenu :

- Monsieur Louis VOGEL	trente voix	30 voix
- Monsieur François KALFON	sept voix	7 voix
- Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO	deux voix	2 voix

Monsieur Louis VOGEL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et immédiatement installé.

Discours de Monsieur Louis VOGEL, Maire de MELUN

« Cher Gérard,
Chères-Chers Collègues membres du Conseil Municipal,
Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,
Monsieur le Sous-préfet à la Ville,
Madame la Sénatrice,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Mesdames et Monsieur les Conseillers Départementaux,
Mesdames et Messieurs les Maires de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine,
Mesdames et Messieurs les anciens Elus de la Ville de Melun (je salue en particulier Jacques MARINELLI, ancien Maire de Melun),
Mesdames et Messieurs les Hauts Fonctionnaires de l'Etat,
Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville,
Mesdames et Messieurs les Cadres, Chefs de service et Agents de la Ville de Melun et de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine,

Mesdames, Messieurs, Chères melunaises, Chers melunais, Chers Amis,

Vous venez de m'élire Maire de Melun.

J'en suis très honoré et très heureux.

Ma première pensée va, bien sûr, aux Melunaises et aux Melunais : je m'engage à les servir avec énergie, constance et détermination pour défendre au mieux leurs intérêts.

Je mesure la grande responsabilité qui est désormais la mienne.

C'est avec fierté, optimisme et confiance que j'exercerai ce mandat.

Fierté d'abord de succéder à un grand Maire, Cher Gérard.

Robert Schuman disait qu'il y avait deux sortes d'hommes : « ceux qui veulent être quelqu'un et ceux qui veulent faire quelque chose ».

Après 14 ans passés à la tête de Melun, Gérard restera l'un des plus grands maires de son histoire.

La médiathèque « L'Astrolabe », le Conservatoire « Les Deux Muses », la salle des fêtes « L'Escale », le Musée de la Gendarmerie Nationale, le nouvel hôpital, la rénovation des quartiers avec l'ANRU 1, la construction des nouvelles écoles...

Peu de maires ont aussi profondément marqué leur ville.

Gérard n'a pas seulement bâti, il a aussi su gérer : il a modernisé l'accès au service public municipal en développant des espaces numériques de travail dans chaque école de Melun ou encore en créant l'Espace Famille qui améliore grandement les démarches administratives des familles melunaises.

Il a résolument orienté Melun vers l'avenir en créant le Service Développement Durable et en mettant en place l'Agenda 21 salué par le Ministère de l'Environnement.

Il a accompagné, dès les prémices de la crise économique, les acteurs économiques du territoire en créant, en 2008, le service commerce et urbanisme commercial ou en lançant le Forum Emploi et Avenir qui facilite la rencontre entre demandeurs d'emploi et entreprises.

Gérard a réalisé toutes ces actions en respectant parfaitement l'identité et le caractère de Melun.

Son courage et son audace, son intelligence, sa grande culture, en particulier en ce qui concerne l'histoire de notre ville, sa grande rigueur, alliés à sa grande précision, lui valent aujourd'hui la reconnaissance de tous les melunais et même leur affection : Gérard restera encore longtemps le Maire de cœur de Melun.

Homme d'expérience, intègre, discret, resté simple malgré sa fonction, accessible, à l'écoute, Gérard aime sa ville et ses habitants, et les connaît mieux que quiconque.

C'est pourquoi je suis très honoré qu'il ait souhaité que je lui succède aujourd'hui.

Ami sincère et loyal, il a toujours su donner sa place à chacun.

C'est ce qu'il a fait avec moi.

Gérard a vu loin, préparé sa succession et respecté sa parole, ce qui est bien rare, et encore plus en politique.

Gérard, je te remercie profondément de la confiance et de l'amitié que tu me témoignes et je te suis très reconnaissant d'avoir accepté de continuer à servir Melun en restant Premier Adjoint.

Je suis très fier aussi de conduire désormais les destinées de notre ville.

Melun : ville magnifique au patrimoine extraordinaire et au passé illustre, mais aussi au potentiel considérable, à la population riche de sa diversité, jeune et dynamique, au tissu associatif exceptionnel, à la vie culturelle et sportive florissante, aux équipements nombreux et de qualité.

Nous disposons d'atouts considérables, enrichis par les municipalités qui se sont succédé.

Lorsque j'étais Président de l'Université Paris II, j'ai découvert Melun, ville attachante et un peu secrète, qui ne se livre pas immédiatement.

Au fil des années, je me suis attaché à Melun, au point de vouloir m'y investir totalement.

Pour autant, tout n'est pas rose, bien sûr : à Melun, comme ailleurs, nous subissons les crises et les mutations qui affectent notre société.

La crise économique diminue nos emplois et nous appauvrit ; le succès envahissant de la grande distribution fragilise le commerce de proximité ; la raréfaction de l'argent public diminue les investissements ; la crise sociale entraîne le repli sur soi et la montée du communautarisme, terreau de division, d'incompréhension et parfois de violence.

Melun résume bien la France, avec ses forces et ses faiblesses.

Mais Melun et son Agglomération constituent aussi la première ceinture verte après Paris et disposent, pour cette raison, d'atouts exceptionnels qu'il faut mettre en valeur.

C'est un formidable défi !

Ce défi, nous le relèverons car nous disposons de tous les moyens pour réussir.

Melun a beaucoup construit ces dernières années.

Nous nous concentrerons désormais sur des actions plus ciblées, plus immédiates et plus proches du quotidien des Melunais.

Nos concitoyens attendent des résultats.

Les choses se sont-elles améliorées ou non entre le début et la fin d'un mandat ? Voilà la question qui se pose.

Cette culture du résultat, que je partage, nous conduira à nous montrer encore plus rigoureux dans le choix des objectifs et encore plus efficaces dans leur réalisation.

Le désendettement deviendra la première priorité de la ville.

Nous accroîtrons cet effort, déjà amorcé, afin de retrouver des marges de manœuvre.

Nous concentrerons les moyens de la ville sur les services les plus utiles à la population.

Nous fixerons les priorités et définirons quelles actions seront poursuivies ou amplifiées, réduites ou abandonnées, et quelles actions nouvelles seront entreprises pour mieux répondre aux besoins de nos concitoyens.

Nous accroîtrons l'efficacité de notre Police Municipale, grâce à des nouveaux effectifs et des moyens augmentés.

En lien avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, nous veillerons à assurer toujours mieux la sécurité des melunais.

Enfin, nous rendrons la Ville de Melun encore plus attractive.

Nous y travaillons déjà avec la Communauté grâce à l'Opération de Rénovation des Logements Insalubres et Indignes en centre-ville de Melun.

Mais améliorer le cadre de vie et la propreté constituera une priorité absolue.

Nous engagerons des moyens supplémentaires, humains et matériels, dans ce domaine et créerons une Brigade Verte.

Désendettement, sécurité et cadre de vie constitueront trois axes majeurs de notre politique municipale.

De nouvelles initiatives suivront rapidement dans le secteur de l'éducation, de la culture, de l'animation, du commerce, des transports, de l'aménagement urbain et de la politique de la ville, en lien avec la Communauté d'Agglomération, en particulier pour ce qui est du développement économique qui est mené de pair par la Communauté et la Ville.

Je vous fais confiance à tous pour proposer de nouveaux projets.

Nous ne réaliserons ce programme que si nous sommes tous unis : une véritable équipe comprenant aussi bien la municipalité que le personnel communal.

Comme l'ancien champion cycliste Jacques MARINELLI le dirait si bien, l'unité est le moteur de l'action.

J'ai une entière confiance dans les membres de l'équipe municipale qui m'entoure, une équipe expérimentée, dynamique, impliquée, constituée de femmes et d'hommes aux talents complémentaires.

J'ai entièrement confiance dans les membres si compétents et si dévoués du personnel communal.

Je serai à leur écoute et, ensemble, nous améliorerons l'organisation de notre ville et offrirons à nos concitoyens un service public moderne et efficace.

Je compte aussi sur les Maires, dont beaucoup sont désormais devenus mes amis, et les communes de notre Communauté d'Agglomération, avec lesquels je travaille en étroite collaboration depuis maintenant deux ans : Melun ne peut rien sans sa Communauté d'Agglomération et Melun doit être au cœur de sa Communauté d'Agglomération.

Pour être fort, Melun a besoin de sa Communauté forte et la Communauté pour être forte a besoin d'un Melun fort.

Je compte enfin sur un dialogue constructif avec l'Opposition Municipale loin de toute rhétorique politicienne : l'expérience a prouvé que ce dialogue était possible et enrichissant et je m'efforcerai de le poursuivre et de le développer.

Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour relever les défis qui nous attendent et répondre à la confiance que les melunaises et les melunais ont placée en nous.

Merci à tous. »

3 - DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DE FIXER le nombre des Adjoints au Maire à 11 (onze) ;

DE PROCEDER à la création de 11 (onze) postes d'Adjoints au Maire.

4 - ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur KALFON demande si les nouvelles délégations interviendront dans cette séance ou lors de la prochaine.

Monsieur VOGEL répond qu'elles seront communiquées ultérieurement.

Puisqu'ils sont réunis solennellement et collectivement, Monsieur KALFON demande à Monsieur VOGEL de dire aux melunais présents, à leurs représentants et à la Presse quelles sont les évolutions qu'il prévoit dans les délégations de fonctions des Adjoints au Maire. En effet, il ne suffit pas de faire de grandes déclarations d'intention car cela intéresse l'ensemble des melunais. Il a appris que certains seraient « promus » et d'autres « sanctionnés ».

Il en profite également pour poser quelques questions plus concrètes sur lesquelles les melunais s'interrogent de façon récurrente. Il demande à Monsieur VOGEL s'il s'engage à aller jusqu'au bout de ce mandat, s'il s'engage à ne pas augmenter les impôts, s'il s'engage à ne pas augmenter collectivement les Services Municipaux.

Il s'étonne que malgré la mention des transports et de la proximité, il n'y ait eu aucune mention sur un dossier que, de par son cumul, Monsieur VOGEL doit gérer à la fois à la CAMVS et à la Ville de MELUN, à savoir l'avancée du TZEN.

Monsieur KALFON préfère des réponses concrètes aux grandes déclarations mais peut-être que lorsque les Adjointes se verront attribuer leurs délégations, - sans doute au prochain Conseil Municipal - , des éléments de réponses seront donnés.

Monsieur VOGEL explique que c'est le Maire qui attribue les délégations aux Adjointes. Dès qu'elles seront données, elles lui seront communiquées.

Le Conseil Municipal procède à l'élection des Adjointes au Maire :

- Nombre de bulletins : 39
- Bulletins blancs ou nuls : 12
- Suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 20

- La liste MELUN CAP 2020 a obtenu vingt-sept voix (27 voix)

- La liste MELUN CAP 2020 ayant obtenu la majorité absolue,

- M. Gérard MILLET – 1^{er} Adjoint au Maire
- Mme Marie-Hélène GRANGE – 2^{ème} Adjoint au Maire
- M. Kadir MEBAREK – 3^{ème} Adjoint au Maire
- Mme Patricia ASTRUC-GAVALDA – 4^{ème} Adjoint au Maire
- M. Noël BOURSIN – 5^{ème} Adjoint au Maire
- Mme Renée WOJEIK – 6^{ème} Adjoint au Maire
- M. Romaric MOYON – 7^{ème} Adjoint au Maire
- Mme Brigitte TIXIER – 8^{ème} Adjoint au Maire
- M. Jean-Pierre RODRIGUEZ – 9^{ème} Adjoint au Maire
- Mme Ségolène DURAND – 10^{ème} Adjoint au Maire
- M. Anthony LEMOND – 11^{ème} Adjoint au Maire

Sont élus Adjointes au Maire, immédiatement installés et appelés à siéger dans l'ordre du Tableau.

Aucune autre question n'étant abordée, la séance est levée à 21h45.